

Prangins, le 21 novembre 1981

AU CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

Concerne : rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 48/81  
Demande d'agrégation à la bourgeoisie de Prangins de Mlle  
Patricia Carmen Jacqueline YOSBERGUE, de nationalité fran-  
çaise.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission, chargée d'étudier le préavis 48/81, composée de Madame  
Narbel et de MM Charly Müller J-P Frutiger et J-Daniel Mottier rappor-  
teur s'est réunie le 16 novembre afin d'étudier le dossier qui lui était  
soumis.

A cette occasion, la commission a entendu Mlle YOSBERGUE qui a répondu avec  
beaucoup de clarté et naturel aux questions qui lui ont été posées.

La commission unanime est convaincue que la candidate est digne d'obtenir  
la bourgeoisie de notre commune. Ses motivations sont sincères ; elle con-  
naît fort bien la vie vaudoise et pranginoise pour l'avoir partagée dès  
sa naissance.

Domiciliée présentement à Dully, elle poursuit ses études à l'université  
de Lausanne mais garde des attaches à Prangins avec le club nautique dont  
elle est membre.

En résumé, la procédure étant conforme aux lois en vigueur, la candidate  
présentant toutes les garanties voulues, la commission vous demande de suivre  
les conclusions du préavis municipal à savoir :

accorder la bourgeoisie de Prangins à Mlle  
Patricia YOSBERGUE.

Fixer à frs 100.-- la finance d'agrégation  
selon la réglementation en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers  
nos meilleures salutations.

La commission :

Mme Lucie Narbel

M J-P Frutiger

M Ch. Müller

M J-D Mottier

*L. Narbel*

*[Signature]*

*[Signature]*

*Harold Hottier*